

Fiche signalétique

Date d'émission : 01-févr.-2019

Doc. No.: SYS-QUAL-09064

Date de révision : 16-déc.-2022

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Fluorocell WDF

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Tests diagnostiques

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

Sysmex America, Inc.
577 Aptakistic RD
Lincolnshire, IL 60069
Phone: (224) 543-9500

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence ChemTel Inc.
+1 (813)248-0585 (Internationale)
(800)255-3924 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide bleu transparent

État physique Liquide

Odeur Inodore

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion
Nocif par inhalation
Risque présumé d'effets graves pour les organes

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition ou d'un malaise : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 Rincer la bouche

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Ethylene glycol	107-21-1	>95	-	-
Methanol	67-56-1	1-5	-	-

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins**Conseils généraux**

EN CAS d'exposition ou d'un malaise : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre anti-poison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
Ingestion	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Nocif en cas d'ingestion. Nocif par inhalation. Risque présumé d'effets graves pour les organes.
------------------	--

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Poudre chimique, dioxyde de carbone, eau d'arrosage, mousse résistant aux alcools, extincteur, sable sec.
Moyens d'extinction inappropriés	Courants d'eau.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Non déterminé.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Lorsque ce n'est pas dangereux, retirez les conteneurs de la zone d'incendie. Après extinction, refroidir suffisamment le récipient avec une grande quantité d'eau. La lutte contre l'incendie doit être effectuée à partir de la distance effective la plus éloignée après l'évacuation de la zone. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	solez immédiatement la zone en tant que zone de fuite, en prenant les distances appropriées pour toutes les directions en tant que zone libérée. Interdire aux personnes non autorisées d'entrer dans les environs. Ne touchez pas les substances qui fuient et marchez dans la zone qui fuit. Les travailleurs doivent porter un équipement de protection approprié (voir « 8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle ») pour éviter tout contact avec les yeux/la peau et l'inhalation. Restez du côté au vent. Partir de la zone inférieure.
---------------------------------	---

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement	Veillez à ne pas le rejeter dans les rivières et autres, causant des effets sur l'environnement. Ne jamais le rejeter dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
--	---

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
--------------------------------	--

Méthodes de nettoyage	Si ce n'est pas dangereux, arrêtez la fuite. Après le retrait, laver complètement l'endroit contaminé avec de l'eau. La mousse de contrôle d'évaporation est utilisée pour réduire la concentration d'évaporation. Retirez rapidement toutes les sources d'incendie possibles de la zone (interdiction de fumer, de feu et d'étincelles dans le voisinage). Empêcher les fuites de matériaux de s'écouler dans les fossés de drainage, les égouts, les sous-sols et les endroits clos.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
--	---

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Garder sous clef.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts Alcalins forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Ethylene glycol 107-21-1	Ceiling: 100 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³ Ceiling: 100 mg/m ³ Ceiling: 50 ppm	TWA: 25 ppm STEL: 50 ppm STEL: 10 mg/m ³	Ceiling: 50 ppm Ceiling: 127 mg/m ³
Methanol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 262 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 328 mg/m ³	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm Skin	TWA: 200 ppm TWA: 262 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 328 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie	Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter un équipement de protection des yeux. Lunettes de protection (Lunettes de type ordinaire, lunettes ordinaires à parois latérales, type lunettes).
Protection de la peau et du corps	Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
Protection respiratoire	Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide bleu transparent
Couleur	Non déterminé
Odeur	Inodore
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	
Point de fusion / point de congélation	-12 °C / 10.4 °F	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	99 °C / 210.2 °F	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide-Non applicable	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	1.09	
Solubilité dans l'eau	100%	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Trait d'union	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé.	
Propriétés comburantes	Non déterminé.	

Autres renseignements

Point de ramollissement	Non déterminé
Masse moléculaire	Non déterminé
Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Masse volumique du liquide	Non déterminé
Masse volumique apparente	Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Fire sources like heating, sparks, and naked fire.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts. Alcalins forts.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, formaldéhyde et autres brouillards et gaz irritants/dangereux.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau.
Inhalation	Nocif par inhalation.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	446.80
ETAmél (cutané)	5,224.20
ETAmél (inhalation- poussière/brouillard)	1.42
ETAmél (inhalation-vapeur)	3.10

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Ethylene glycol 107-21-1	= 4700 mg/kg (Rat)	= 10600 mg/kg (Rat)	> 2.5 mg/L (Rat) 6 h
Methanol 67-56-1	= 6200 mg/kg (Rat)	= 15840 mg/kg (Rabbit)	= 22500 ppm (Rat) 8 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

STOT - exposition unique Risque présumé d'effets graves pour les organes.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit n'a pas été classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Ethylene glycol 107-21-1	EC50: 6500 - 13000mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: =41000mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 14 - 18mL/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =27540mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =40761mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 40000 -	EC50 = 10000 mg/L 16 h EC50 = 620 mg/L 30 min EC50 = 620.0 mg/L 30 min	EC50: =46300mg/L (48h, Daphnia magna)

		60000mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =16000mg/L (96h, Poecilia reticulata)		
Methanol 67-56-1	-	LC50: =28200mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: >100mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 19500 - 20700mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 18 - 20mL/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 13500 - 17600mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	-

Persistence/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de partage
Ethylene glycol 107-21-1	-1.36
Methanol 67-56-1	-0.77

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale. Éliminer conformément à la réglementation locale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

MEX Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AIC
Ethylene glycol	X	X	X	X	X	X	X	X
Methanol	X	X	X	X	X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA HMIS

Risques pour la santé - Inflammabilité -
Risques pour la santé - Inflammabilité -

Instabilité -
Dangers physiques -

Dangers particuliers -
Protection individuelle
Non déterminé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond Valeur limite maximale
* Désignation de la peau

Note de révision: nouveau format.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique